

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2019 DAC 270 DASES Subventions (168.750 euros) à 26 associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et trois avenants à conventions

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique culturelle de la Ville de Paris en faveur des personnes en situation de handicap, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien à 26 associations.

Les projets présentés répondent à trois grandes priorités :

- L'accès à l'œuvre et l'adaptation de la médiation : accompagnement de groupes, formation de médiateurs ;
- L'accès à la pratique artistique : participation à des événements publics d'ampleur municipale, cours adaptés et ateliers *in situ* ;
- Encouragement de la production artistique personnelle, notamment par le biais de résidences d'artiste en hôpitaux, ou la création de pièces à la fois parlées et signées.

1. Accès à l'œuvre

L'association Clair-Obscur propose un programme de sorties (concerts, opéras, pièces de théâtre et visites de musées ou d'expositions, promenades urbaines) à ses adhérents, par exemple le jour de fermeture dans les musées, ou le plus près possible de la scène lors des spectacles. 127 sorties ont été proposées et 1920 personnes au total ont participé aux actions en 2018. L'association, qui contribue à sortir de l'isolement des personnes aux revenus modestes, propose un programme pour une centaine d'adhérents, en majorité parisiens, notamment dans des théâtres (Comédie Française, au Théâtre de l'Odéon, à l'Opéra, au Théâtre du Rond-Point, le Théâtre 13, et le théâtre de la Colline), musées et salles de concert. L'association organise également des voyages culturels dans des conditions aménagées à l'intention de personnes déficientes visuels.

L'association Accès Culture a pour but de favoriser l'accessibilité à la culture pour les personnes handicapées et non francophones. Elle propose des aides techniques permettant aux personnes aveugles ou malvoyantes, sourdes ou malentendantes, d'assister de manière autonome à des représentations théâtrales et musicales, ainsi que des actions de médiation et visites de lieux (Maison des métallos, CENTQUATRE, Comédie-Française, Chaillot-Théâtre national de la Danse...). Des services d'adaptation pour les différents types de handicaps sont proposés aux salles : audiodescription et programmes en braille ou gros caractères pour les personnes malvoyantes, représentations avec surtitrage sur écrans individuels ou représentations adaptées en langue des signes pour les personnes malentendantes. Enfin un travail est mené afin que les outils de communication (brochures, site internet, affiches ou flyers) prennent en compte les informations relatives au handicap. En 2019, Accès Culture rendra accessible sept représentations de quatre spectacles différents : *Mon cœur* au Théâtre Paris-Villette, *La Dama Baba* au Théâtre 13, *J'ai pris mon père sur les épaules* au Théâtre du rond-Point et *Saint-Félix* au CENTQUATRE.

Des partenariats sont en cours avec la Gaîté Lyrique, le Tarmac, le Théâtre de l' Aquarium, le Théâtre du Monfort et le Théâtre Ouvert. Enfin l'association développe des visites spectacle bilingue français/LSF ainsi qu'un projet trilingue langue parlée complétée avec le Théâtre de la Ville.

Acajou, compagnie de danse, créée en 2005 par Delphine Demont, propose aux personnes déficientes visuelles des ateliers chorégraphiques, dans le cadre d'une recherche qui l'a amenée à développer un outil pédagogique adapté: l'acaJOUET. Ce dernier permet une adaptation en relief de la notation Laban et offre des moyens de se représenter les mouvements et l'utilisation de l'espace. En 2018 4 à 6 ateliers mensuels ont été animés pour une centaine de participants dont 15% de personnes déficientes visuelles, et un total de 280 personnes touchées à Paris. En 2019, Acajou poursuit l'élargissement de ses activités auprès de Micadanses et du Regard du Cygne, pour toucher de nouveaux quartiers dans le cadre d'un projet scolaire et d'un projet Culture à l'hôpital à l'hôpital Tenon (services de psychiatrie et d'allergologie). Par ailleurs la création *Nouvelle lune* fait l'objet d'un travail de diffusion sur Paris et la petite couronne, et est prolongée par des actions de médiation. Des ateliers ponctuels sont également menés en bibliothèques et musées. Le travail de constitution et de mise en ligne de ressources sur les projets accessibles et inclusifs est poursuivi. Enfin Acajou souhaite toucher un public d'enfants, afin de sensibiliser dès le plus jeune âge à la pratique corporelle et artistique.

Le Musée en Herbe, fondé en 1975, pionnier de l'apprentissage par les enfants du monde des musées a acquis un rôle moteur dans son domaine. Installé depuis 2016 à proximité du Louvre, il propose une offre diversifiée sous la forme d'expositions temporaires interactives autour de supports pédagogiques tels que des tableaux à reconstituer, jeux à manipuler ainsi que sous la forme d'ateliers et mini-stages d'arts visuels. Il poursuit sa mission d'ouvrir ses portes à tous les publics en s'adressant spécifiquement aux personnes en situation de handicap, représentant un millier de visiteurs chaque année. Plusieurs actions et outils sont réalisés pour rendre les expositions accessibles. La politique tarifaire est modulée avec la gratuité pour le visiteur individuel et son accompagnateur et un tarif préférentiel pour les groupes. Des formations de sensibilisation à l'accueil du public handicapé sont menées. Une mini-exposition sur les Nouveaux Réalistes a été rendue accessible aux personnes présentant un handicap. Afin de renforcer ces actions, un projet hors les murs d'initiation à l'art pour des jeunes scolarisés en IME a été développé, notamment auprès de l'Externat Nollet (17^e).

L'association Les Papillons blancs décline le dispositif d'accompagnement et de médiation au cinéma développé et éprouvé par l'association Ciné-ma différence dans une nouvelle salle parisienne, l'UGC Cinécité 19^{ème}, complétant ainsi la couverture géographique. L'association sera présente à 12 séances, les samedis après-midi, pour accueillir les personnes ayant un handicap psychique et reste présente durant toute la séance. Elle œuvre ainsi à l'accès au cinéma pour ce public, dans une approche non-stigmatisante puisque ces séances sont aussi ouvertes aux autres spectateurs. L'association a négocié avec l'exploitant un tarif réduit à 6 euros pour le public handicapé mais aussi pour les accompagnants.

L'association Silhouette organise depuis 2002, un festival de court-métrage en plein-air au parc de la Butte du Chapeau Rouge (Paris 19^{ème}). Dans un souci de toucher de plus larges publics, l'association a collaboré pour son édition 2018 avec des partenaires spécialisés dans le public sourd et malentendant (Visuel LSF, Tandem interprétation et VSI-Paris). Ces partenariats ont permis de mettre en place la traduction en LSF des interventions et des courts-métrages diffusés. En amont, l'ensemble de l'équipe des permanents a été formé à l'accueil du public sourd et malentendant et l'ensemble des bénévoles sensibilisé. Ces actions seront reconduites pour l'édition 2019 du festival.

La bibliothèque sonore de Paris située dans le 15^{ème} arrondissement est l'un des 115 établissements de l'association des donneurs de voix (ADV). Cette bibliothèque prête aux non-voyants ou mal voyants des enregistrements audio de documents écrits, leur donnant ainsi la possibilité de bénéficier des ressources de la littérature et du monde écrit. Elle agit comme un levier efficace d'insertion sociale et culturelle d'autant plus que le prêt des œuvres est gratuit. L'association s'est adaptée aux nouvelles technologies avec la création d'un site internet national permettant le téléchargement des ouvrages. Le nombre d'audiolecteurs inscrits en 2018 est de 790 dont 240 enfants dyslexiques. L'association a mis en œuvre

récemment un service d'assistance pour les audio lecteurs seuls ou ayant des difficultés dans le choix de leurs lectures. Elle développe aussi l'enregistrement de la littérature scolaire destinée aux enfants empêchés de lire.

L'association Tout en parlant a pour objectif de promouvoir des activités dédiées aux personnes à vision réduite. Ses moyens d'action sont notamment : les cours, les conférences, les débats, les lectures, les publications ; l'organisation de manifestations et toutes initiatives pouvant aider à la promotion d'activités pour ce public. L'association a engagé un partenariat avec la médiathèque Marguerite Duras (20^{ème}). Dans ce cadre, elle associe des déficients visuels à des séances d'échanges d'idées et d'impressions sur des œuvres courtes d'auteurs importants de la littérature du monde entier.

2. Accès à la pratique artistique

Le Conservatoire de Musique et d'Expressions Artistiques, fondé en 1980 par Christiane Drouillet, délivre un enseignement adapté de musique, et une formation à l'enseignement auprès de personnes en situation de handicap. Chaque année quelques 200 élèves, âgés de 4 à 80 ans suivent l'un des trois cycles d'études qui leur sont proposés sous forme de cours individuels ou collectifs. Les cours sont délivrés à l'auditorium du Centre Cerise, rue Montorgueil (2e), à la Cité Internationale des arts (4e), et au Pré St-Gervais. Les tarifs sont modérés, et certains élèves sont accueillis gratuitement. En 2019, la fréquentation du C.M.E.A. est stable après avoir compté 246 inscriptions en 2018. L'ouverture d'une classe de chant pour les adultes avec pédagogie personnalisée est prévue. Les classes de piano, guitare, saxophone, chant, formation musicale, sont renouvelées, et plusieurs concerts sont prévus.

Kachashi, compagnie de danse de Philippe Chéhère, élabore, depuis 2003, des projets permettant d'ouvrir de nouveaux espaces à la danse en milieu hospitalier pour des personnes atteintes par la chorée de Huntington, maladie génétique caractérisée par des mouvements anormaux, autrefois connue sous le nom de danse de Saint-Guy. Inspiré par les danseurs Butô, ce projet est mis en œuvre depuis 2013 avec deux musiciens en partenariat avec l'Institut du cerveau et de la moelle épinière de l'hôpital de la Salpêtrière et à Micadanses. 3 ateliers de 2 heures sont proposés chaque semaine, ainsi que des visites à domicile. Des performances publiques in situ sont aussi proposées. En 2019, Kachashi entend développer et consolider son offre, qui a compté 98 participants en 2018 aux 3 ateliers hebdomadaires. Des ateliers-visites dansés à la bibliothèque de la Cité des sciences de La Villette sont prévus, et de nouveaux musées sont prospectés. Enfin Kachashi fait connaître son activité au sein des milieux médicaux et universitaires, notamment à l'occasion de séminaires (clinique du Handicap, à la Salpêtrière et Médecine Humanités, Ecole Normale Supérieure) et a bénéficié à l'occasion de ses 20 ans, lors de sa performance *Nuits*, d'un reportage dans le journal de la chaîne Arte.

L'association Pro Musicis a pour objet principal la promotion de la carrière artistique et professionnelle de jeunes musiciens français et étrangers internationalement reconnus. Celle-ci se fait notamment au profit de jeunes personnes en situation de handicap, par le biais de présentation d'artistes classiques sélectionnés par concours qui doivent, à deux reprises, offrir deux concerts à des groupes d'enfants en situation de handicap. Des ateliers pédagogiques accompagnent chacun de ces concerts. Par ailleurs, l'association anime dans le cadre du programme « les Enfants de Bach » des classes de piano mensuelles pour des petits groupes de dix enfants en situation de polyhandicap dans des institutions spécialisées autour d'un piano numérique.

L'association l'Impossible gère le lieu de création partagée « Le Vent Se Lève ! » qui réunit un collectif d'artistes avec lequel elle coréalise des projets de créations théâtrales, musicales et de danse à destination de tous les publics. Elle favorise la création artistique et également les pratiques d'éducation populaire, incluant des rencontres, débats, ateliers de production avec la population, et des actions artistiques en direction de publics dits « empêchés » ou en difficulté. Plusieurs projets continuent à être déployés en 2019 notamment les « Créatifs Chroniques », qui regroupe comédiens, intervenants et une vingtaine de personnes en situation de handicap psychique issues de structures médico-sociales lors d'ateliers

hebdomadaires. Une représentation a été organisée en juin 2019 et une seconde le sera lors du festival Rien sur Nous Sans Nous.

L'association Culture et Hôpital a pour objectif l'accompagnement de personnes malades, âgées ou handicapées en participant à l'amélioration de leur qualité de vie et de leur santé et au maintien du lien social par la médiation et la pratique artistique et culturelle. Chaque année, environ 900 personnes bénéficient de l'action de l'association. Elle propose des partenariats de proximité entre établissements de santé, associations et établissements culturels parmi lesquels le musée Carnavalet, le Petit Palais, le Palais Galliera ou l'Opéra-Comique. En 2019 elle propose des partenariats avec des lieux culturels et artistiques pour introduire des artistes dans les lieux de soin qui concerneront 25 établissements franciliens et 15 compagnies, et aboutiront à des créations et représentations théâtrales et musicales. L'association propose également tout au long de l'année des formations dans des musées, conservatoires et centres culturels.

Musique Ensemble XXe, fondée en 2000, propose une offre de cours individuels et d'ateliers d'ensemble, fondée sur le décloisonnement des répertoires. L'école poursuit activement des échanges internationaux et propose depuis 2009 une offre en direction des publics porteurs de handicap qu'elle souhaite maintenir et développer. En partenariat avec l'Institut francilien d'implantation cochléaire, une classe a permis à des enfants malentendants d'accéder à un enseignement de piano. Des enfants ou adultes porteurs d'autres handicaps, moteurs ou psychiques, sont régulièrement accueillis. En partenariat avec un psychologue spécialisé, des réunions permettent de définir un projet musical individuel adapté.

L'Apprenti Musicien créée en 2000, composée d'une équipe d'une vingtaine de professeurs diplômés et s'appuyant sur la méthode Suzuki, permet à des enfants dès le plus jeune âge d'accéder à la musique. Elle a développé l'accueil d'enfants ayant des troubles du comportement (Asperger et précoces), en cours individuel, ou collectif. Une vingtaine d'enfants sont ainsi répartis sur les 3 sites.

L'association Théâtre de la Marionnette à Paris responsable de la gestion et de la programmation du Théâtre du Mouffetard, a pour objectif de favoriser la rencontre entre les publics et les arts de la marionnette et développe à cet effet plusieurs projets afin de toucher notamment des personnes en situation de handicap. En 2019 des spectacles accessibles aux sourds et malentendants sont proposés dans le cadre de la Biennale internationale des arts de la marionnette : *Relié... recyclé* de Horta Van Hoya, *Gadoué* par la compagnie Le Jardin des Délices et *Pinocchio(s) Live* par la compagnie S'appelle Reviens ainsi qu'un parcours théâtralisé bilingue (français/LSF) « Les Sourds dans l'histoire du théâtre ». Deux spectacles seront également proposés avec une adaptation LSF : *Frères* de la compagnie Les Maladroits, et *Hen* de la compagnie Théâtre de Romette. Des spectacles accessibles à un public atteint de troubles mentaux et psychiques sont également programmés en journée. Enfin depuis 3 ans le théâtre a noué un partenariat avec le CAJ Résolux et développe pour la deuxième année un partenariat avec l'Institut National des Jeunes Sourds qui va permettre la sensibilisation d'une seconde classe.

Le Pont volant, point de rencontre entre professionnels du spectacle, de l'enseignement et de la santé créé en 2008, met en œuvre de projets d'ateliers à médiation axés autour de la marionnette auprès de publics variés, notamment porteurs de handicap. Il a développé un projet pour des élèves polyhandicapés du Centre Raphael (11e), autour de l'album jeunesse *Chien bleu* de Nadja. Cette référence de la littérature jeunesse permet de travailler des thèmes émotionnels qui peuvent poser difficulté à un groupe de 5 jeunes de 14 à 21 ans dont trois s'expriment en LSF. Après l'identification à un personnage (l'enfant, le père, la mère, le chien, l'esprit des bois), ils réalisent des marionnettes, et les mettent en espace, et s'approprient leurs émotions. Une restitution avec exposition des créations est prévue dans un cadre adapté.

Danse un pas à deux organise depuis 2011 des bals dansants spécialement adaptés aux personnes déficientes visuelles et préparés en ateliers. En 2019, Les ateliers hebdomadaires et les bals en Mairie, qui ont compté 260 séances avec 10 à 15 participants en moyenne en 2018, sont reconduits, ainsi que la participation aux événements comme le Mois parisien du handicap, et les salons Autonomic et Let's Dance.

La fabrique des petits hasards, compagnie de théâtre créée en 2002, mène régulièrement des actions en faveur de publics empêchés, dont des lycéens non-voyants. En 2019, elle poursuit son action auprès de l'Institut National des Jeunes Aveugles, qui a compté en 2018 26 séances au profit de 5 à 14 participants, autour de la création *Nous manquons cruellement d'amour*. Les ateliers mêlent théâtre, travail vocal et expression corporelle, avec un accent porté sur la redécouverte du corps et des sensations afin de permettre aux jeunes de s'affranchir des obstacles du langage parlé et des troubles psychomoteurs. Un partenariat avec le Centquatre est renouvelé pour le final.

La Compagnie Les Toupies, créée en 1995 met en œuvre depuis 2004 des créations partagées au profit d'un public amateur en situation de handicap. Axées principalement sur la création théâtrale, elles sont également ouvertes à d'autres disciplines dont les arts visuels. En 2019, 25 séances hebdomadaires et répétitions de 3 heures sont prévues, et 3 nouveaux ateliers auprès de nouveaux partenaires. Les ateliers réguliers menés en 2018 ont été suivis par un public de 25 personnes en moyenne. La troupe les Mine de Rien est engagée sur une nouvelle création, *Parole entravée - le cri du corps*, pour laquelle une résidence est organisée, ainsi que 8 dates de représentations prévues dans divers cadres, dont le Mois parisien du handicap.

Vive Voix, fondée en 2001 par Lucienne Deschamps, promeut l'expression vocale et musicale auprès de divers publics, et notamment des publics empêchés, telles que personnes porteuses de handicap en institutions spécialisées ou en prison. Elle a mené des ateliers de musicothérapie auprès d'enfants polyhandicapés et anime régulièrement des ateliers de chant choral. En 2017, elle a mené le projet *Tambours Battants* du percussionniste et musicothérapeute haïtien Atissou Loko consistant à réaliser un CD avec des personnes cérébro-lésées du C.A.J. de L'ADAPT (quartier Pajol, 18e). Le projet est repris en 2019 au profit d'un public de 16 enfants de 6 à 15 ans déficients intellectuels et trisomiques, scolarisés au cours Hervé de l'IME Anne-Marie Rallion (19e). En collaboration avec leur éducateur spécialisé, 35 séances sont prévues sur la justesse vocale, la mémorisation des textes, le rythme et la constitution du collectif. Une seconde phase en groupes réduits, prépare les arrangements avec la participation d'artistes invités. Enfin l'enregistrement d'une dizaine de chansons françaises phares et de créations est prévu.

3. Création artistique

L'Association pour le Développement de la Danse à Paris dispose de studios pour le projet *Micadanses*, à la Cité Internationale des Arts. Elle développe un projet comprenant la production et l'organisation de spectacles et d'événements, l'accueil et l'accompagnement, notamment par des résidences d'artistes, de compagnies et d'associations, l'organisation d'ateliers, cours, stages, formation et activité favorisant les échanges autour de la pratique de la danse et le développement de la culture chorégraphique. L'équipe d'ADDP-Micadanses accompagne également des projets artistiques engageant des personnes en situation de handicap via des ateliers réguliers (à destination de publics malvoyants, de personnes atteintes de la maladie de Parkinson, d'aidants, soignants...), des rencontres et des spectacles en diffusion. Ces projets ont notamment fait l'objet de programmation dans le cadre du Festival Fait Maison le 12 juin 2019.

L'association *Ma P'tite Folie*, fondée en mai 2017, a pour objectif le développement et la diffusion de projets artistiques autour de la santé mentale, dans une perspective de dé-stigmatisation et d'intégration sociale des personnes en souffrance psychique. Elle organise une journée de sensibilisation incluant la présentation d'œuvres et de productions artistiques d'usagers de l'hôpital Sainte Anne, et propose tout au long de l'année, des ateliers hebdomadaires (théâtre, chant, écriture dramaturgique, scénographie) menés par des artistes professionnels dont les travaux sont restitués lors de la journée pluriculturelle organisée par l'association le 12 octobre 2019. L'association a noué des partenariats solides avec le GHT Psychiatrie et Neurosciences de l'hôpital Sainte Anne, le Club House de Paris, la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs ainsi qu'avec « La Villa Belleville » (20^{ème} arrt).

La Compagnie Adrenalyne a proposé une première création à l'automne 2017 autour du handicap auditif, *Entends-moi*, diffusée dans des théâtres, établissements scolaires, centres sociaux, d'animation ainsi que lors du festival d'Avignon. À l'issue des représentations des rencontres/échanges entre les publics et l'équipe artistique sont organisées. La Première a été jouée au Centre Paris Anim' Mathis (19^{ème} arrt) et d'autres dates y seront programmées entre les mois de septembre et décembre. Pour la rédaction de cette pièce, la compagnie a travaillé avec des orthophonistes, des personnes sourdes et malentendantes, des professeurs d'enfants sourds, des traducteurs de Langue des Signes Française et des réalisateurs de documentaires.

Echolalie production mène un projet intitulé « Le pays où tout est à prendre au sérieux » de création en cinéma et danse contemporaine avec des adolescents hospitalisés en psychiatrie à Paris et Marseille. Des ateliers hebdomadaires sont organisés à Micadanses par Virginie Combet. Le travail mené sur la saison 2018/2019 a donné lieu à une performance chorégraphique en direct au Centre Pompidou le 18 mai et aboutira à la réalisation d'une vidéodanse en 2019 à Micadanses.

L'association Arts Convergences organise un Prix qui récompense de très courts métrages traitant du rapport au monde de personnes souffrant de maladies psychiques. Le Prix est remis par un jury composé de psychiatres, de professionnels du cinéma et de journalistes. En permettant la réalisation et la diffusion de courtes créations de tous genres sur cette problématique, l'association Arts Convergences permet une meilleure compréhension et une connaissance plus fine des maladies psychiques auprès d'un large public.

Étant donné l'intérêt parisien que présentent ces 26 projets, je vous propose d'attribuer une subvention de 4.500 euros à l'association Clair-Obscur, une subvention de 20.000 euros à l'association Accès Culture, une subvention de 8.500 euros à l'association Acajou, de signer un second avenant pour une subvention de 10.000 euros à l'association Le Musée en Herbe, d'accorder une subvention de 1.000 euros à l'association Les Papillons Blancs, une subvention de 2.000 euros à l'association Silhouette, une subvention de 8.000 euros à l'Association des Donneurs de Voix, une subvention de 750 euros à l'association Tout en parlant, une subvention de 20.000 euros à l'association Conservatoire de Musique et d'Expressions Artistiques ouvert aux personnes handicapées et accidentées de la vie, une subvention de 5.000 euros à l'association Kachashi, une subvention de 4.000 euros à l'association Promusicis, une subvention de 7.500 euros à l'association l'Impossible, une subvention de 10.000 euros à l'association Culture et Hôpital, une subvention de 2.000 euros à l'association Musique Ensemble XXe, une subvention de 2.000 euros à l'association L'Apprenti Musicien, de signer un second avenant pour une subvention de 6.000 euros au Théâtre de la Marionnette à Paris, une subvention de 1.500 euros à l'association Le pont volant, de 5.000 euros à l'association La fabrique des petits hasards, de 15.000 euros à l'association Compagnie Les Toupies, de 4.000 euros à l'association Danse un pas à deux, de 4.000 euros à l'association Vive voix, de signer un second avenant pour une subvention de 10.000 euros à l'association pour le Développement de la Danse à Paris, d'accorder une subvention de 8.000 euros à l'association Ma P'tite Folie (4.000 € au titre de la culture et 4.000 euros au titre du handicap), une subvention de 2.000 euros à la Compagnie Adrenalyne, une subvention de 3.000 euros à l'association Echolalie production et une subvention de 5.000 euros à l'association Arts Convergences. Le montant total de ces 26 subventions s'élève à 168.750 euros (DAC : 164.750 euros ; DASES : 4.000 euros).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à signer les avenants à conventions joints au projet.

La Maire de Paris